Image not found or type unknown

Bail commercial et renouvellement du loyer

Par **christouf**, le **24/01/2009** à **21:56**

Bonjour,

Je suis propriétaire des murs d'un restaurant.
Le bail de celui-ci a été signé pour la 1ere fois le 01/04/1983, renouvelé en 1992 puis en 2001 jusqu'au 01/03/2010 pour un loyer trimestriel de 1000 €.

Mes questions sont les suivantes :

1- De combien puis-je augmenter le loyer et quelle sont les démarches a entreprendre ?

2- Que se passe t il si le locataire refuse ce loyer proposé ?

Merci d'avance.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés